

Dounia et Lyliia Bouzar

La République ou la burqa

Les services publics face à l'islam manipulé

Albin Michel

Table

Introduction	7
Avant-propos	17
La laïcité, un objectif, pas encore une réalité	17
Trois amalgames qui faussent le débat	20
I. Des prédicateurs contre les professeurs	23
Liberté de conscience ou pression religieuse	25
La loi interdisant les signes religieux n'a pas tout réglé	30
La laïcité ne traite que le symptôme, pas le mal	35
Comment le religieux a pu provoquer une telle régression chez certains, notamment chez les filles ?	40
L'illusion de lutter contre les traditions en passant par la religion	42
D'un enfermement à un autre	44

Comment certains élèves peuvent-ils refuser d'apprendre « au nom de l'islam » ?	48
Se revaloriser par un islam qui a tout inventé	52
Processus radical et profil des jeunes touchés	56
 II. Quel suivi éducatif face au radicalisme ?.....	61
Une loi rappelle que la religion fait partie des libertés fondamentales	62
Une gestion qui repose sur des avis personnels.....	64
Une gestion discriminante lorsque l'islam n'est pas manipulé	69
Le manque de critères conduit aussi au laxisme.....	73
L'absence de critères concerne aussi la gestion du personnel éducatif.....	75
Comment transmettre les valeurs laïques ?	78
Liberté de conscience ou dysfonctionnement individuel ?	81
Parler à l'individu, pas à la religion.....	87
Connaître la loi, un minimum requis pour un corps professionnel judiciaire.....	91
Les critères légaux du droit du travail appliqués à la prise en charge éducative ?.....	94
 III. Rien ne peut entraver la mission de soin des hôpitaux	101
Une longue tradition de respect des convictions religieuses	102
Quand les maris refusent qu'un docteur soigne leur femme.....	105

TABLE

Le personnel médical sait discerner un dysfonctionnement individuel d'une pratique religieuse	110
Une charte de la laïcité pour faire prévaloir le serment d'Hippocrate ?	113
Des stratégies différentes selon les services pour désamorcer le radicalisme	119
Les critères du droit du travail déjà appliqués à la prise en charge hospitalière	121
IV. Les services publics doivent apprendre à distinguer l'islam du radicalisme	125
Des permissions qui laissent s'instaurer une segmentation des citoyens dans les piscines ...	127
Des crèches sélectionnant les enfants sur leurs convictions religieuses	131
Comment faire pour que tous les enfants continuent à manger ensemble ?	134
Peut-on nager ensemble avec des maillots différents ?	137
Les services publics doivent rester neutres malgré les normes issues de l'histoire chrétienne	141
Atténuer les effets discriminatoires sans accepter de droit parallèle communautariste	146
Ne pas sacraliser les interprétations religieuses à la base de revendications individuelles	150

V. À l'armée, ce n'est pas l'islam qui est manipulé mais la laïcité.....	157
Des discriminations malgré la longue expérience d'homogénéisation sociale.....	158
Le rapport à la Défense évolue chez les jeunes	162
Une armée encore catholique qui défend la nation avec l'aide de Dieu.....	168
Passer par la messe pour obtenir son diplôme ?	172
L'état-major dans le sillage de Jésus... ..	175
À la fois soldat français et musulman.....	177
Les critères émanant du droit du travail pour protéger des discriminations religieuses ?.....	180
Au nom du respect des Droits de l'homme et pas au nom de Dieu.....	183
Conclusion	187
Annexe.....	195